

Saint-Rémi d'Amherst, le 28 janvier 2009

À une séance extraordinaire du conseil de la municipalité d'Amherst tenue le 28^e jour du mois de janvier 2009, à laquelle sont présents le maire M. Bernard Lapointe et les conseillers : Gaston Beaulieu, Ronald Robitaille, Daniel Lampron, Luce Lavigne et Yves Duval.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

M. Bernard Davidson, secrétaire-trésorier et directeur général et Mme Hélène Dion, secrétaire-trésorière adjointe et dga sont aussi présents.

ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du 28 janvier 2009

- 1- Réfection du toit au centre communautaire de Vendée.
Dépôt des soumissions et octroi du contrat incluant l'annexe.
- 2- Contrôle des insectes piqueurs, demande du certificat d'autorisation.
- 3- Levée de la séance extraordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que la séance extraordinaire soit ouverte.

Adoptée à la majorité.

RÉFECTION DE LA TOITURE DU CENTRE CYRILLE-GARNIER, OCTROI DU CONTRAT ET AUTORISATION DE DÉBOURSÉS

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le contrat pour la réfection de la toiture du centre Cyrille-Garnier soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme Construction Stéphane Dagenais, au prix de 73 500 \$ taxes incluses, conformément à la soumission déposé le 14 janvier 2009.

Que le conseil autorise un déboursé additionnel représentant 10 % du montant du contrat pour des travaux supplémentaires, si requis, et que le directeur général M. Bernard Davidson soit mandaté pour négocier avec l'entrepreneur le coût de ces travaux.

Adoptée à la majorité.

CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS, DEMANDE DE CERTIFICAT
D'AUTORISATION

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Bernard Davidson, soit mandaté pour présenter au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs une demande de certificat d'autorisation pour le contrôle des insectes piqueurs pour les années 2009, 2010 et 2011.

Adoptée à la majorité.

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que la séance extraordinaire soit levée.

Adoptée à la majorité.

Bernard Lapointe, maire

Hélène Dion, sec.-trésorière adj./dga